



**Contribution du Mouvement international ATD Quart Monde
Au Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
sur *Les jeunes et les droits humains***

**Les défis auxquels sont confrontés les jeunes dans votre pays ;
Des exemples de discrimination contre les jeunes dans l'exercice de leurs droits ;**

Dans de nombreux pays du monde, dans l'hémisphère Sud tout comme l'hémisphère Nord, les jeunes des milieux très pauvres sont dans une lutte quotidienne pour pouvoir se nourrir, se loger, faire vivre leurs familles. Ils sont également dans une lutte constante pour être reconnus et trouver leur place dans la société, pour avoir accès à la culture et à la participation. En même temps, ils subissent des discriminations et rencontrent maints obstacles à l'exercice de leurs droits humains. A travers l'expérience de sa participation au Forum Européen de la Jeunesse, ATD Quart Monde constate qu'il y a une discrimination systématique qui fait que des jeunes issus de milieux sociaux défavorisés ont de nombreuses difficultés en matière de participation politique. Leur manque d'accès à l'information, à l'éducation, les problèmes quotidiens auxquels ils doivent faire face les empêchent de pouvoir accéder aux espaces de participation politique. Au final, ils sont représentés par d'autres, avec des mots qui ne sont pas les leurs.

Par exemple, le Forum Européen de la Jeunesse a adopté dernièrement une résolution sur les questions clés concernant les jeunes marginalisés, mais le rythme et la procédure de travail sur le document ainsi que le vocabulaire utilisé ont fait que nous n'avons pas pu travailler sur le document avec les jeunes que nous connaissons qui vivent l'exclusion, et que le travail et l'adoption du texte s'est fait par des jeunes qui "représentent" les jeunes marginalisés.

Néanmoins, les principaux défis dont parlent les jeunes d'ATD Quart Monde, communs aux différents pays où nous sommes présents, touchent aux droits humains fondamentaux dans les domaines de l'éducation, du logement, de la santé, de l'accès à l'emploi décent.

En matière d'éducation

En Europe et dans le monde, un certain nombre de jeunes ne sont pas scolarisés. Parmi les raisons, le fait de ne pas avoir d'identité, d'être refusés à l'école par des autorités ou de ne pas avoir les moyens économiques d'y aller, car même dans les endroits où l'école est gratuite, cela suppose souvent des coûts aux familles pour acheter les livres, les uniformes ou encore le bus et le repas de midi.

L'accès à l'éducation est un réel défi pour les jeunes, et ceci passe en premier par l'école.

Dans un village de Madagascar, l'école ayant le toit cassé, les classes devaient s'alterner toutes les 2 heures pour pouvoir étudier dans la seule pièce qui était encore protégée de la pluie. Un membre d'ATD Quart Monde s'est battu pour pouvoir reconstruire le toit de l'école, et pour ce faire, il a fallu compter sur la bonne volonté et la contribution des parents et des professeur-e-s, car la mairie n'était pas disposée à remédier à la situation.

Les jeunes les plus pauvres qui ont accès à l'école, ont souvent du mal à suivre et sont poussés soit vers des filières ou des formations qui ne les intéressent pas vraiment, soit à un arrêt précoce de la scolarité. Ces jeunes auraient besoin de plus d'explications et d'attention à l'école et se frustrerent parce qu'ils-elles n'y arrivent pas et commencent à croire qu'ils-elles sont stupides.

Le fait d'avoir du mal à suivre peut venir de facteurs externes comme des problèmes familiaux, le manque de soutien de la part des parents qui parfois n'ont eux-mêmes pas eu de scolarisation ou ne parlent pas la langue du pays où la famille vit, mais aussi du manque d'un domicile stable ou du fait d'être occupé à gagner la vie de la famille au lieu de pouvoir se consacrer prioritairement à l'apprentissage,...

Tout cela a de nombreuses conséquences sur l'avenir de ces jeunes : l'impossibilité de poursuivre d'autres études, de faire le métier de son choix, la difficulté de trouver un travail et le fait que ne pas avoir de diplôme conduit aux travaux précaires.

Par exemple, en Bulgarie, les jeunes qui arrêtent l'école avant d'avoir terminé le 8ème grade n'ont pas le droit de passer l'examen de conduite. Il ne s'agit donc pas seulement de maîtriser suffisamment la lecture pour passer l'examen théorique, ou de réussir l'examen pratique.

En Belgique, les enfants sont classés trop vite dans des catégories, et les passerelles entre les différents systèmes d'éducation ne sont pas très faciles. Il existe une catégorie d'enseignement (l'enseignement spécialisé) qui est à la base destinée aux enfants en situation de handicap, mais où beaucoup d'enfants pauvres sont envoyés, sans avoir d'autres handicaps que d'avoir une vie plus difficile que d'autres. En fait dès que l'enfant a un peu du mal à l'école, il est envoyé en enseignement spécialisé et reçoit une étiquette d'handicapé. Cela conditionne grandement la vie future et les opportunités de la personne, puisque ce n'est pas facile d'enchaîner sur d'autres formations ni de trouver un travail en ayant suivi l'enseignement spécialisé.¹

Cette pratique se constate aussi dans d'autres pays de l'Europe, il y a une tendance à attribuer les retards scolaires ou les difficultés d'adaptation de l'enfant au système scolaire à des questions de troubles mentaux et cela met dangereusement en cause l'avenir de ces jeunes qui vivent dans la pauvreté.

En Allemagne, les jeunes que nous connaissons parlent de l'espoir que les parents qui n'ont pas un haut niveau d'éducation scolaire placent dans l'école, et le décalage qu'il y a avec les trop grandes classes et le manque de disponibilité des professeur-e-s, qui comptent sur le soutien des parents pour que les élèves avancent dans l'apprentissage à la maison. L'attente des enseignants est peu réaliste pour les parents de ces familles qui vivent dans la précarité, et espèrent que ce soit les professeur-e-s qui puissent soutenir leur enfant dans l'apprentissage.

¹<http://www.lalibre.be/actu/belgique/trop-d-eleves-pauvres-dans-le-specialise-552de88e35704bb01bc3bdc5>
<http://inegalites.be/Le-specialise-en-Communaute?lang=fr>

Un grand problème c'est le manque de compréhension entre camarades, enseignant-e-s et familles de la réalité de l'autre. Si quelqu'un-e est perçu comme passif-ve, cela peut être parce qu'il-elle est débordé-e par d'autres problèmes. Mais c'est trop facile que ce soit interprété de manière différente, et pris pour de la paresse par exemple.

A un autre niveau, la pratique de punitions corporelles est encore trop courante à l'école dans un certains nombres de pays du monde. Voilà le récit d'un jeune érythréen qui vit aujourd'hui en Allemagne : « *En Érythrée, j'étais battu à l'école quand je faisais des erreurs. Si j' avais fini l'école, j'aurais dû être soldat pour le restant de ma vie. La seule autre solution était de partir du pays et aller en Europe. C'est très dangereux et j'ai vu beaucoup de gens mourir sur la route. Le pire c'est en Libye, où ils nous capturent et si personne ne paie pour toi, ils te tuent. J'ai eu de la chance, mon oncle a payé 3000 euros pour moi. Aujourd'hui c'est mon petit frère qui a besoin de moi.* »*

En matière de logement

Les jeunes les plus pauvres ne savent souvent pas ce que c'est que d'avoir un endroit stable et sûr où vivre. Ils vivent souvent avec leurs familles dans des logements précaires (bidonvilles, quartiers pauvres) où ils se retrouvent enfermés dans leur pauvreté et celle de leurs voisins, isolé des services publics, des réseaux de transports...

Dans le monde entier nombreux jeunes se retrouvent à la rue. Parmi les jeunes avec qui nous menons des actions, certains vivent dans un camping, loin du village le plus proche (en Belgique par exemple), d'autres squattent illégalement des appartements vides (en Espagne par exemple), d'autres vivent dans une décharge (au Guatemala par exemple) etc.

Dans les pays avec des politiques de logement, les logements sociaux sont saturés et pour louer un logement, il faut remplir toute une série de conditions (comme avoir un contrat de travail) que les jeunes qui vivent dans la pauvreté ne peuvent pas remplir.

Voilà l'exemple d'une jeune belge qui le mois dernier s'est retrouvée à la rue. Elle est allée au service social pour demander de l'aide, et on lui a répondu qu'il fallait qu'elle trouve un propriétaire qui soit d'accord de lui louer le logement, et qu'elle se présente avec le bail au service social pour que sa demande puisse être examinée. Mais pratiquement c'est très difficile, voir impossible, pour une jeune toute seule, sans travail, de trouver un propriétaire qui va lui signer un bail de logement.

Un autre exemple sur les démarches mises en œuvre pour le droit au logement des jeunes en Pologne. Il y a un programme de l'état qui propose à des jeunes familles un soutien pour pouvoir acheter leur propre logement. Mais cela pousse ces jeunes familles à signer un contrat et à avoir une hypothèque. Le contrat stipule que s'ils prennent un retard de plus d'un mois dans le paiement de l'hypothèque, ils peuvent être expulsé de leur propre logement sans procès ni autre alternative proposée. Cela rend le programme peu accessible à des jeunes qui n'ont pas la sécurité d'un contrat de travail indéterminé.

En plus, les solutions trouvées pour se loger peuvent impacter d'autres aspects de la vie, comme le travail ou la santé.

Par exemple la région de Madrid (Espagne) a décidé récemment de suspendre l'aide de revenu

minimum (que touchent les personnes sans revenu) aux personnes qui vivent dans un logement squatté (qu'ils occupent parce qu'ils n'ont pas les moyens de vivre ailleurs).

A propos de la santé

Dans beaucoup de pays, il y a de grandes inégalités dans l'accès aux soins de santé. Et dans tous les pays, les plus pauvres ne peuvent pas choisir les soins dont il-elle-s veulent bénéficier, ni réunir les conditions nécessaires pour avoir une vie saine (logement salubre, bonne alimentation, ne pas avoir un travail dangereux, détente, loisirs bien-être etc).

Les jeunes, partout dans le monde, sont souvent affectés par les soucis de santé de leurs parents. Ils sont confrontés à leurs dépressions, maladies (notamment diabète, tuberculose, résurgence de peste et de choléra qui touche ceux qui vivent dans les plus mauvaises conditions de vie, etc) mais aussi à leur alcoolisme et addictions, qui laissent des traces très douloureuses chez beaucoup de jeunes. Les jeunes se sentent préoccupés par la santé de leurs parents, et parfois doivent aussi prendre les rênes de l'économie familiale, ou s'occuper de leurs petits frères et sœurs. Avec les difficultés quotidiennes, les jeunes sont aussi souvent victimes de dépressions, de crises d'angoisse et troubles mentaux.

Par exemple, en Pologne, pour avoir accès aux soins psychologiques et psychiatriques publics, (que sollicitent les jeunes qui n'ont pas les moyens de payer des soins privés) il faut attendre au moins 6 mois pour avoir un rendez-vous et en plus il y a une tendance de la société à stigmatiser les jeunes qui font recourt à ce genre de soins.

L'accès à un emploi décent

Pour réussir à gagner leur vie et souvent celle de leurs familles, les jeunes font face à de nombreux défis. Quand on n'a pas de diplôme, c'est très difficile d'avoir un emploi décent.

Les jeunes cumulent dans leurs parcours professionnels échecs, refus, humiliations, heures supplémentaires, conditions ultra-précaires, travaux non déclarés et informels, exploitation etc.

Les jeunes les plus pauvres expérimentent une discrimination à l'emploi liée à leur adresse (suivant le quartier où ils vivent) et à leur origine sociale.

En plus, pour les jeunes, le fait de venir d'une famille pauvre et d'avoir des parents qui ne peuvent pas les soutenir financièrement pose de nombreuses barrières.

Voilà l'exemple d'une jeune en Espagne qui a aujourd'hui 22 ans. Elle a quitté l'école à l'âge de 12 ans, et depuis elle reste enfermée chez elle toute la journée à s'occuper de toutes les tâches ménagères et de son petit frère de 9 ans qui ne va pas à l'école. Sa mère est malade, elle n'a plus la force d'assumer toutes ces tâches. La famille n'a pas de logement stable et squatte actuellement un appartement vide (dans ces derniers 2 ans, la famille s'est déjà fait expulser 4 fois d'appartements qu'elle squattait), en passant chaque fois par des démarches judiciaires, des phases de stress qui ont des répercussions sur leur santé, sur la scolarisation et l'emploi des membres de la famille. Quand cette jeune femme va pointer son carnet de chômage, les agents lui demandent si elle veut travailler, et elle répond par l'affirmative. Mais personne ne l'a jamais appelée !

Sa situation rend très difficile d'entreprendre les démarches pour chercher du travail elle-même. Sa famille la sollicite, ses journées sont chargées et son état de santé mauvais.

Plusieurs jeunes avec qui nous sommes dans nos actions ont dû travailler depuis un très jeune âge pour pouvoir aider leur famille financièrement, et cela a des répercussions sur leurs études, et donc sur leur chance de pouvoir changer le cours de leur vie.

Pour les jeunes qui ont l'opportunité d'arriver à se présenter sur le marché du travail, ils font face à de nombreuses difficultés et humiliations dans le recrutement. Par exemple une jeune me disait qu'elle avait l'impression qu'il fallait qu'elle se vende, qu'elle n'était pas une marchandise et qu'elle n'avait pas envie de raconter toute sa vie parmi 50 autres candidats pour n'importe quel poste.

Ou alors, comme cette fille en Pologne, à qui on a fermé la porte d'un travail à l'aéroport où la jeune devait acheter son uniforme de travail avant de commencer et n'avait pas de quoi se permettre cette dépense.

Nous avons suivi la mise en place de la garantie jeunesse en Europe², un programme créé pour offrir des opportunités d'emploi et de formation aux jeunes qui n'ont en pas, mais malheureusement ce programme ne touche pas les plus pauvres. La plupart n'en ont pas entendu parler. Et pour les rares jeunes qui ont essayé d'en bénéficier, ils n'ont pas eu d'autres propositions qu'un cours pour apprendre à faire un curriculum vitae (comme à un jeune d'Espagne que nous connaissons bien).

Quelques exemples de programmes visant à aider les jeunes à réaliser leurs droits

Pour souligner une initiative associative qui soutient les jeunes dans le droit au logement, voilà l'exemple belge des agences immobilières sociales³. Ces associations mettent en lien des propriétaires qui sont d'accord de louer à des personnes qui ne remplissent pas les conditions dans d'autres agences et aident les familles à pouvoir fournir la garantie de loyer si besoin. Cependant le nombre de propriétaire prêt à entrer de ce type de démarche n'est pas suffisant par rapport aux personnes en recherche d'un logement plus social.

En matière d'accès à l'emploi, ATD Quart Monde France a initié un projet pilote " Territoire zéro chômeur de longue durée"⁴. Une proposition de loi qui a été votée à l'unanimité au parlement en février 2016. Territoire Zéro Chômeur de longue durée s'est avant tout construit sur une idée en trois grandes ligne – il y a beaucoup de gens qui veulent travailler, – il y a beaucoup de travaux utiles pour la société, – et ce n'est pas l'argent qui manque. Le gouvernement français a accepté de soutenir le projet en utilisant les fonds pour payer des salaires au lieu d'allocations chômage. Depuis novembre 2016, 10 territoires pilotes ont été sélectionnés et des nouveaux emplois créés sur la base des compétences et aspirations de chaque personne. Les contrats sont conduits à long terme et avec le nombre d'heures que la personne souhaite travailler. les travailleurs sont aussi libres d'avoir d'autres revenus, ce qui n'est pas le cas avec une indemnité chômage. Ces expérimentations sont jusqu'à l'heure très utiles pour les résidents et les petites entreprises locales car cela permet d'offrir plus de services aux habitants qui n'existaient pas auparavant.

Dans le même domaine et pays, Tremplin Bâtiment et Batira Entreprise (en région lyonnaise) ont élaboré des critères d'embauche simples et équitables. Les candidatures sont enregistrées selon leur ordre d'arrivée. Celles qui sont trop éloignées géographiquement sont écartées. Si aucun recrutement n'est prévu dans les trois mois, les candidats sont prévenus. Sinon, un entretien est

2 <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1079&langId=fr>

3 <http://ais-quartiers.com/quest-ce-quune-ais/>

4 <https://www.tzclld.fr/>

proposé aux cinq à dix premiers qui répondent à trois critères seulement : pouvoir comprendre des consignes de travail ; avoir une santé minimum (le candidat répond à des questions : vous sentez-vous capable de ... ?) ; être motivé pour le poste. Les candidats retenus passent ensuite un entretien avec le responsable d'exploitation, toujours selon l'ordre d'arrivée de leur candidature. Si le premier convient, il est choisi et les autres reçoivent une réponse négative pour ce recrutement (ils restent en liste d'attente s'ils le souhaitent pour un prochain poste).

Pour finir, un exemple parmi les nombreux programmes soutenant les droits en matière d'éducation. En effet, la liste pourrait encore beaucoup s'allonger.

Pendant un an, douze jeunes adultes ont suivi à Bangui une formation en médiation sociale et culturelle, un projet pilote d'ATD Quart Monde initiant un nouveau métier dans un domaine encore peu exploré en Centrafrique⁵. Cette proposition est née de la volonté de contribuer à la reconstruction des quartiers, des personnes et des esprits, après la crise que le pays a traversée. Des partenariats ont été établis avec l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE) de Bangui, l'Alliance Française, et l'Université de Bangui. Ce type de programme est intéressant puisqu'il permet en même temps de promouvoir l'accès à la formation à des emplois de qualité pour les jeunes qui l'ont suivi, et de promouvoir des activités qui visent à la réalisation des droits des personnes et à la paix dans les quartiers les plus pauvres de la ville.

Quelles mesures au niveau international faciliteraient / soutiendraient la réalisation des droits des jeunes ?

Premièrement, la discrimination pour cause de pauvreté n'est pas forcément (re)connue. Les Principes Directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme ont déclaré que l'extrême pauvreté est une cause ainsi qu'une conséquence de violations des droits de l'homme, mais ce texte ne reçoit pas le suivi nécessaire des instances internationales de droits de l'homme. Les différents organes pour l'application des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, tels le Comité des droits de l'enfant, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, et le Comité des travailleurs migrants devraient veiller à ce que les États inscrivent ces principes dans la législation, et que les instances nationales des droits de l'homme surveillent leur mise en œuvre. La situation des jeunes vivant dans l'extrême pauvreté ne changera pas tant que les lois qui punissent les discriminations ne sont pas appliquées à toutes les échelles.

Les institutions internationales doivent aussi promouvoir des mesures pour que des jeunes ayant expérimenté la pauvreté ou d'autres formes de discriminations puissent réclamer leurs droits. Trop souvent, les droits existants ne correspondent pas à la situation de ces jeunes, car leur situation n'est pas suffisamment connue ou la réglementation n'est pas réfléchie avec eux-elles. Beaucoup parmi les personnes concernées ne sont même pas conscientes de disposer des droits. Elles se sentent impuissantes ou coupables de leur situation ; elles ont le sentiment que leur expérience ne compte

5 <http://www.atd-quartmonde.org/l'experience-concluante-de-mediation-socio-culturelle/>

pas. Des mécanismes de consultation avec tous les secteurs de la population peuvent contribuer à ce que les personnes victimes de discriminations réalisent qu'il est anormal qu'elles soient considérées comme citoyen-ne-s de seconde classe. Elles exigeront plus rapidement leurs droits. Cela pourra également les stimuler à jouer un rôle plus actif en tant que citoyens.

Mais surtout cela soutiendrait la réalisation des droits si il y avait de réelles politiques de lutte contre la pauvreté, de création d'emplois de qualité pour les personnes sans qualification, de recherche d'alternative à la situation du logement pour que toute personne puisse bénéficier d'un toit où vivre en sécurité, etc... Les institutions internationales et les agences des Nations Unies devraient soutenir des initiatives qui atteignent les plus exclus ; ces personnes devraient avoir la possibilité et l'espace pour s'exprimer et pour faire connaître leur avis. Et qu'elles voient leurs droits rendus effectifs. Enfin, la mise en œuvre effective des droits en question devrait être régulièrement évaluée avec les personnes qui sont elles-mêmes concernées. En cas de nouvelle législation, il faut d'abord étudier quel impact cette loi peut exercer sur leur situation - comme cela est déjà le cas pour d'autres sujets, par exemple à propos de l'environnement. En Europe, et plus particulièrement en Belgique, existe un "test d'impact" pour les lois. il contient des éléments d'évaluation sur la lutte contre la pauvreté, mais il est rarement appliqué⁶

L'Union Européenne a récemment fait évoluer la garantie jeunesse pour qu'elle touche davantage les plus pauvres,. Mais ces efforts(et les contraintes vis-à-vis des états qui ont été mises en place) sont encore insuffisants pour aboutir à des résultats significatifs.

Il existe d'autres outils aux niveaux des droits humains, comme la charte sociale européenne, qui devraient permettre de garantir les droits économiques et sociaux des jeunes et moins jeunes en Europe. Celle-ci pourrait devenir la « constitution sociale » de l'Europe (Processus de Turin). Au-delà de la ratification par tous les États de la Charte sociale révisée (qui contient un article spécifique à la lutte contre la grande pauvreté, l'article 30), c'est sa mise en œuvre par les États qui importe.

Ces mesures doivent impérativement passer par faire passer les droits humains avant les intérêts du secteur économique privé, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

6 <http://www.luttepauvrete.be/themetestimpactpov.htm>